

Assemblée Générale ordinaire Jeudi 24 septembre 2026



Heure de début : 19h00

Présents :

STRAUSS Baptiste, LE TOULOUSE Solène, BRENNER Hélène, CAPDEVIELLE Alexandre

Ordre du jour :

1/ Présentation association.....	1
2/ Bilan moral de la présidente.....	3
Les perspectives proposées pour l'année à venir :.....	3
6èmes.....	3
5ème.....	4
4ème.....	4
3ème.....	4
3/ Bilan financier.....	4
4/ Election du bureau.....	5
5/ Finalisation de la liste candidate aux élections des parents élus au CA.....	6
6/ Prochaines réunions APE.....	6

1/ Présentation association

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) est une association à but non lucratif régie selon la loi de 1901, indépendante d'autres associations nationales, et a été créée en 2017.

Dans son fonctionnement actuel, l'association est dotée d'un Bureau selon les membres ci-nommés (exercice 2025-2026) :

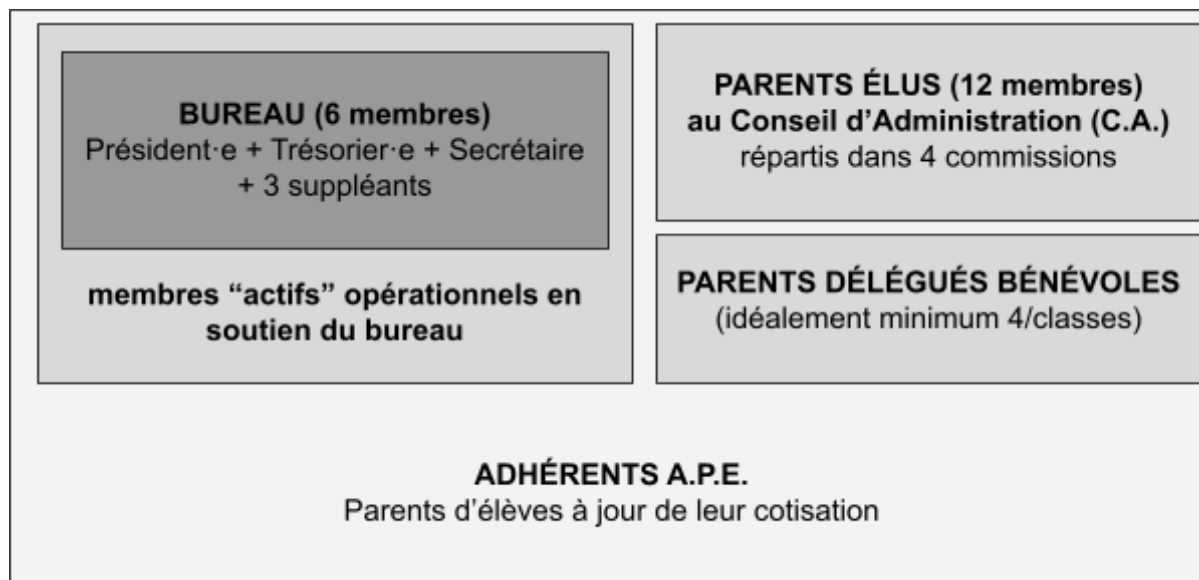
- > Président : Baptiste Strauss
- > Président suppléante : Guillaume Gauthier
- > Trésorier : Guillaume Salé
- > Trésorier suppléant : Solène Le Toulouse
- > Secrétaire : Gwendoline Libert
- > Secrétaire suppléant : Emilie Jouanneau

Elle intègre tous les adhérents qui y sont inscrits via une adhésion annuelle, et compte en son sein les membres représentant des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration

(C.A.) du collège ainsi que les parents délégués bénévoles qui se proposent en début d'année scolaire.

Les membres élus font le lien entre les familles et le collège pour porter leurs voix au conseil d'administration du collège ainsi qu'au sein des différentes commissions de la vie scolaire.

Synthèse graphique de la structure de l'association sur l'année 2025-2026:



Il est important de noter que certains parents peuvent se trouver à plusieurs postes en même temps que ce soit au sein du bureau, comme en tant que parent élu, comme simple bénévole ou encore en tant que parent délégué.

Le Conseil d'Administration (CA) du collège (et non pas de l'association A.P.E.) est constitué de membres de la direction du collège, du personnel administratif, éducatif, d'élus locaux et de parents délégués élus.

Pour l'A.P.E. : 6 membres titulaires + 6 membres suppléants

Ces 12 membres du C.A. sont répartis selon 4 commissions de fonctionnement du collège.

- > Commission disciplinaire – Conseil de Discipline
- > Commission Éducative
- > Commission Hygiène et Sécurité
- > Commission Éducation Santé et Citoyenneté

Les parents délégués de classe ont quant à eux un rôle associé au règlement des conseils de classe. Avant chaque conseil de classe, l'APE édite des questionnaires qui sont dématérialisés et transmis aux familles à l'attention des élèves et des parents afin de recueillir les impressions sur la vie de classe par exemple.

De même, l'association peut être le relais entre les familles et la direction du collège lorsqu'un besoin se fait sentir.

D'un point de vue technique, les membres "actifs" se réunissent lors d'une réunion ouverte à tous les adhérents 1 fois par mois. Cette réunion est historiquement calée le second jeudi du mois, mais cette organisation est à valider chaque année en fonction des impératifs de chacun. Les membres communiquent entre eux via WhatsApp.

2/ Bilan moral du président

Cette année 2025/2026, la participation des parents d'élèves dans l'association a été meilleure que les années précédentes. Le bureau a été élu sans difficulté, nous avons eu plus de candidats que de membres du bureau et également plus de candidats pour le CA. Le calendrier des réunions mensuelles du bureau a été correctement suivi globalement, mis à part quelques annulations.

Nous avons renouvelé une partie des opérations des années précédentes, à savoir une vente de brioches et nous avons innové avec une vente de saucissons, compotes, bières pour Pâques, qui ont été bénéfiques.

La vente "apéro" a été couplée avec une après-midi jeu gratuite pour les élèves et leurs parents, qui a eu un succès relatif. Une meilleure communication en amont et préparation seront sans doute bénéfiques si nous devons ré-itérer.

Les nouvelles idées pour cette année scolaire 2026-2027 sont les bienvenues.

La dématérialisation des "feuilles jaunes", c'est à dire les questionnaires envoyés aux parents avant les conseils de classe, nous semble devoir perdurer. Le nombre de retours pour les conseils de classes est peu élevé, mais dans des proportions équivalentes aux années où le formulaire était au format papier.

Notre implication dans l'association nous permet également de demander à la commune d'orée d'anjou une subvention par élève, qui ne peut être versée qu'aux associations de parents d'élèves.

Nous avons aussi maintenu l'action sur les kits de rentrée scolaire, en proposant plusieurs formules pour les différents besoins des élèves. Cette action ne rapporte pas de fond à l'association, mais de la sérénité aux familles.

Toutes ces actions nous ont permis d'aider financièrement différents projets pédagogiques:

- les voyages des 6èmes (toutes les classes) à quiberon
- les diverses sorties par classes organisées par les professeurs

Les perspectives proposées pour l'année à venir :

Subvention de voyages prévus pour 2026/2027

6èmes

Quiberon 16-18 sept

Sortie à la ferme La Varenne mai juin

5ème

Sortie big bang de l'emploi 9 oct + sorties culturelles Angers

Séjour Italie 12-16 avril

4ème

Sortie visite entreprise novembre 25 (Mauges communauté finance transport)

Sortie worldskills à Angers 12 février

Sortie Nantes printemps

Visite entreprise Eclor mai

Séjour Italie 12-16 avril

3ème

Séjour Espagne 12-16 octobre

Sortie randonnée solidaire 12-16 octobre

Centrale de cordemai mai juin

Séjour Italie 12-16 avril

Si de nouvelles propositions arrivent en cours d'année, nous verrons comment les aider

Sorties multi niveaux :

Chorale : concert à Cholet 4 juin

OAE : concerts

AS : sortie VTT Kayak juin

Sorties éco délégués

Sorties option audiovisuelle

D'autres voyages probablement prévu au CA prochain

Le bilan proposé est voté à l'unanimité.

3/ Bilan financier

Voici un tableau synthétique présentant le bilan comptable réalisé par le Trésorier de l'association.

<u>LIBELLE</u>	<u>DEPENSES</u> <u>TTC</u>	<u>RECETTES</u> <u>TTC</u>	<u>BILAN</u>	<u>taux de</u> <u>marge</u>
ADHESIONS		1 192,00 €	1 192,00 €	
SUBVENTION ODA		3 040,00 €	3 040,00 €	
RECETTE DIVERS		- €	- €	
Ventes Brioches Décembre 2025	371,91 €	811,00 €	439,09 €	54,14%
Ventes Chocolat de paques		- €	- €	
Ventes Opération Apéro	1 689,91 €	2 165,30 €	475,39 €	21,95%
		- €	- €	
		- €	- €	
		- €	- €	
Assurance	98,36 €	-	98,36 €	
PARTICIPATION FINANCIERE AUX PROJETS	3 774,00 €	-	3 774,00 €	
PARTICIPATION FINANCIERE AUX EQUIPEMENTS		-	- €	
CHARGES DIVERSES (fournitures)	22,98 €	-	22,98 €	
Frais de tenue de compte	26,00 €	-	26,00 €	
Produits exceptionnels (intérêts + offre recommandation)		336,98 €	336,98 €	
TOTAL	5 983,16 €	7 545,28 €	1 562,12 €	20,70%
RESULTAT		1 562,12 €		

SOLDE TOTAL consolidé 11 936,00 €

dont compte chèque 3 559,02 €

dont Livret 8 376,98 €

La commune d'Orée d'Anjou a maintenu sa subvention ce qui facilite l'équilibre du budget. Nous avons donc pu subventionner une grande partie des voyages scolaire et projets pédagogiques.

Le résultat positif de cet exercice est lié à l'annulation d'un projet d'infrastructure sur un bâtiment sportif, pour protéger les élèves de la pluie. Ce projet avait été provisionné à hauteur de 1000 euros pour l'APE.

Le bilan proposé est voté à l'unanimité.

4/ Election du bureau

Conformément aux statuts de l'association, s'il y a des membres du bureau sortant, des élections doivent avoir lieu pour les remplacer.

Les membres du bureau sortant :

- Guillaume Gauthier
- Guillaume Sallé
- Emilie Jouanneau

Certains des membres non sortants souhaitent changer de rôle.

Dans la mesure du possible pour les membres du bureau, les binômes Président/Suppléant , Trésorier/Suppléant et Secrétaire/Suppléant doivent se faire avec la possibilité d'un transfert de compétences pour l'année suivante.

Il faut éviter d'avoir un membre et son suppléant qui soient tous deux amenés à ne pas se ré-engager l'année suivante,

Après délibération, voici la proposition de la nouvelle composition du bureau :

- STRAUSS Baptiste : Président
- CAPDEVIELLE Alexandre : Président suppléant
- LE TOULOUSE Solène: Trésorière
- CORITON Sylvain : Trésorier suppléant
- BRENNER Hélène : Secrétaire
- LIBERT Gwendoline : Secrétaire suppléante

Le bureau proposé est voté à l'unanimité.

5/ Finalisation de la liste candidate aux élections des parents élus au CA

Une seule et unique liste se propose candidate aux élections des parents délégués :

CAPDEVIELLE Alexandre
MOHAMED Moufida
THOMAS Christine
STRAUSS Baptiste
CHEVALLIER Mathieu
MENARD Roland
ARRAUDEAU Estelle
CORITON Sylvain
BRENNER Helene
LE TOULOUSE Solene
BOSSEUR Séverine
VALLART Julien

Cette liste est en cours de constitution jusqu'au 30 septembre.
Le vote est prévu le 9 octobre, par pronote.

6/ Prochaines réunions APE

Configuration actuelle, second jeudi de chaque mois, 20:30 – 21:45. Nous envisageons de les démarrer plus tôt cette année, entre 18:00 et 19:00.

La date, l'horaire et même le lieu des réunions de cette année sont ouverts aux propositions pour maximiser leur efficacité et la participation de tous.

Si le second jeudi du mois est acté, les prochaines réunions seront :

8 octobre
12 novembre
10 décembre
14 janvier
11 février
11 mars
8 avril
13 mai
10 juin
8 juillet

Heure de fin : 20h30

Signatures

Président

Président adjoint

Trésorier

Trésorier adjoint

Secrétaire

Secrétaire adjoint